



ENQUETE PUBLIQUE

Etablissements contenant des installations ou activités classées en vertu du décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement

Concerne la demande de la Société anonyme Luminus (Boulevard du Roi Albert II 7 à 1210 Saint-Josse-ten-Noode) en vue d'obtenir **le permis unique de classe 1** concernant :

construire et exploiter 6 éoliennes, d'une cabine de tête, de chemins d'accès, aires de montage et poser des câbles électriques sur Villers-le-Bouillet et Verlainne.

Le dossier peut être consulté à l'administration communale, Rue Vinâve des Stréats 32 à 4537 Verlainne (☎ :0476 33 17 10 – 0474 6308 00) uniquement sur rendez-vous à partir du 26/10/2020.

Le fonctionnaire technique du Service Public de Wallonie peut être contacté à l'adresse suivante : SPW – DGO3 – Département des permis et Autorisations, Montagne Sainte-Walburge, 2 à 4000 Liège; ☎ :04 224 54 11

Date d'affichage de la demande	Date d'ouverture de l'enquête	Lieu, date et heure de clôture de l'enquête	Les observations écrites peuvent être adressées à :
26/10/2020	05/11/2020	Administration communale 07/12/2020 à 16h	Collège communal Vinâve des Stréats 32 4537 Verlainne

Le Bourgmestre,

porte à la connaissance de la population qu'une enquête publique est ouverte, relative à la demande susmentionnée et qu'une étude d'incidence est requise pour ce dossier

Le dossier peut être consulté à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête chaque jour ouvrable pendant les heures de service **UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS.**

Tout intéressé peut formuler ses observations écrites ou orales auprès de l'administration communale dans le délai mentionné ci-dessus, jusqu'à la clôture de l'enquête.

A Verlainne, le 26/10/2020

Le Bourgmestre.